

EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS A

Durée : 4 heures

L'épreuve écrite de Français A est une dissertation fondée sur le programme de Français et de Philosophie des classes préparatoires scientifiques comprenant deux thèmes : Le Mal et la Justice reposant sur les œuvres suivantes :

- Eschyle, Les Choéphores – Les Euménides
- Pascal, Pensées sur la justice. Trois Discours sur la condition des Grands
- Steinbeck, Les Raisins de la colère

Le sujet proposé au concours 2012 portait sur le thème de La Justice (tout en permettant d'assez nombreuses références pertinentes aux trois œuvres illustrant le Mal) :

"Voilà, Rhédi, ce qui m'a fait penser que la Justice est éternelle et ne dépend point des conventions humaines, et, quand, elle en dépendrait, ce serait une vérité terrible qu'il faudrait se dérober à soi-même".

Quelles réflexions vous inspirent ces propos du persan Usbek à son ami Rhédi dans Les lettres persanes de Montesquieu (1721) ?

Vous vous appuyerez sur les œuvres au programme et vos lectures personnelles liées au thème.

Un tel sujet, très abordable, n'était pas de nature à déconcerter des candidats ayant sérieusement étudié le programme et aurait dû être traité sans difficultés majeures : l'œuvre de Montesquieu est largement étudiée en lycée, la problématique des fondements de la Justice a nécessairement été abordée dans les classes préparatoires et l'extrait des Lettes persanes s'inscrit parmi les textes de référence cités par les professeurs comme par les multiples éditions consacrées au thème de cette année. On pouvait même, si ce n'est craindre que ce sujet se révèle insuffisamment discriminant, du moins s'attendre à une réussite d'ensemble beaucoup plus marquée que les années précédentes. Il n'en a rien été pour les raisons que le présent rapport s'attachera à expliciter en répétant, hélas, constats, mises en garde et préconisations contenus dans les rapports précédents !

COMMENTAIRE GENERAL SUR L'EPREUVE

La moyenne d'ensemble s'établit cette année à 9,07 (avec un écart type de 3,52) alors qu'en 2011, la moyenne était de 9,35 (avec un écart type de 3,46). Cette baisse sensible s'explique par une dégradation accrue de l'expression, une hétérogénéité croissante des résultats selon les centres de préparation et une plus grande rareté des très bonnes copies (l'éventail des notes va de 01 à 19 mais les notes supérieures à 14 sont en nombre plus restreint que les années précédentes).

1 - Une dégradation préoccupante chez de nombreux candidats de la correction de l'expression. Le nombre de copies pénalisées pour fautes d'orthographe atteint plus d'une copie sur deux dans certains lots et les pénalités de deux points (pour 20 fautes non répétitives) deviennent presque aussi nombreuses que les pénalités d'un point (pour 10 fautes non répétitives). Manifestement, ces candidats ne relisent pas leur copie : un même nom propre est parfois orthographié de 4 manières différentes au fil de la copie et les fautes d'accord les plus grossières abondent ! Autre phénomène significatif : des candidats utilisent largement l'effaceur blanc mais omettent de réécrire la

correction envisagée et laissent un pâté et une ellipse parfois fort gênante... L'absence totale d'attention portée à la correction de la forme se marque aussi par les mots oubliés, la disparition des accents, une ponctuation minimale et incohérente. Les fautes de syntaxe se multiplient et les constructions sont parfois si incorrectes qu'il faut décrypter le sens de phrases au premier abord illisibles ou absurdes. Le vocabulaire est trop souvent approximatif, rendant la pensée floue et difficilement saisissable.

2 - Une confusion persistante entre dissertation et récitation : Si le nombre de copies occultant complètement le sujet proposé est, fort heureusement, en très nette diminution, il reste que bon nombre de candidats n'en font qu'une analyse trop rapide et approximative et cherchent non à construire une réflexion personnelle mais à se raccrocher à un sujet vu en cours. Plusieurs séries de copies exposent longuement et scolairement la pensée d'auteurs vraisemblablement étudiés en classe comme Platon, Aristote, Rousseau, Rawls... au détriment des textes au programme et en s'éloignant du sujet proposé. L'épreuve de dissertation est ainsi dénaturée et devient plus un exercice scolastique de reproduction et de mémorisation que de réflexion : en témoignent les nombreuses copies pas mauvaises au demeurant mais qui se ressemblent comme deux gouttes d'eau, enchaînant arguments, références et citations identiques. Trop rares sont les candidats qui introduisent des éléments de lecture personnelle et critique : soulignons que leurs copies sont très fortement valorisées par les correcteurs !

3 - Des différences de niveau qui s'accroissent selon les lots de copies : Les moyennes entre les lots de copies diffèrent encore plus que les années précédentes et vont de 07 à 12 ; des séries entières présentant les mêmes défauts, les mêmes citations, la même qualité d'expression. Certes, toutes les classes préparatoires ne peuvent avoir la même sélectivité de recrutement mais les règles à respecter sont rappelées depuis des années par les rapports de l'épreuve et devraient être suivies par tous les candidats, quelle que soit leur classe d'origine.

COMMENTAIRE GENERAL DE L'ÉPREUVE

Les correcteurs attendent des candidats :

1 - Une correction de l'expression indispensable à tout futur ingénieur qui devra consacrer une part substantielle de son temps de travail -et d'autant plus substantielle qu'il s'élèvera dans la hiérarchie de l'entreprise- à rédiger notes, lettres, rapports et mémoires. La maîtrise de la langue est, dans cette perspective un atout majeur. Il est indispensable que les candidats fassent un effort d'ATTENTION et procèdent à une RELECTURE efficace concernant :

1.1 - L'ORTHOGRAPHE et d'usage et d'accord :

a) **Orthographe d'usage** : il convient d'assurer la graphie correcte

- des noms propres, à commencer par celui de l'auteur de la citation et ceux de ses persans. Il est consternant de trouver de singulières variations dans l'orthographe de noms qui sont pourtant sous les yeux des candidats :

- Montesquieux, Montesqueu, Montaigne (!)
- Usbeck, Uzbek, Ubsek, Ubesk...
- Rédi, Rhédy

Quant aux noms des auteurs et des personnages des œuvres, ils donnent lieu aux graphies les plus fantaisistes, les pires déformations étant le lot d'Eschyle et de ses tragédies :

- Eschylle, Eschyles, Echille, Eschyl, Echyle...

- Les Coéphores, Les Choéphores, Les Cohéphores...
- Les Euménydes, Les Oeuménides, Les Enénnides... ..
- Appollon, Apolon, Appolon, Loxxias...
- L'Aéropage, L'Aérophage, le Tribunal de L'Aérophagie...
- Les Erynies, Les Erényes, Les Errinyes, Les Eurynies, Les Eurrényes, Les Eurignies...
- Orestes, Orestre, Orestres, Horeste...
- Eghysthe, Eghiste, Egyste, Egysth...
- Clitemnestre, Clyptemnestre, Clymnestre, Clitemeste...
- Agamnon, Aganennon, Agammenon, Agamennon...
- Les Atrées, Les Atréides, Les Attrées...

Un candidat a même précisé qu'il traiterai le sujet "à la lumière des Choéphages et des Euminénies", un autre mentionne parmi les œuvres au programme "Les Choéphores d'Horest". Devant de telles énormités, on serait presque tenté d'excuser le candidat distrait qui évoque "La guerre de Troyes" ou "Hélène de Trois" !

Ces fautes d'orthographe des noms propres sont moins fréquentes pour les œuvres de Pascal et de Steinbeck mais on a cependant relevé :

- Pascale, Blaize Pascal...
- Pyrénées, Pyrennées, Pyrhennés...
- Steibeck, Stinbek, Steindbeck, Stenbeck...
- La famille Joan, les Jodes, les Joe, les Joah...
- Les Oakies, les Hookies...
- Casey, Kasy, Closy, Cossy, Casi...
- Windfild, Roseharn, Rose de Sharon...

- des termes communs :

- La multiplication des graphies surprenantes pour des termes outils ou d'usage courant est à souligner :

- alor, en temps que, tento, ore, autent, quand à, just...
- le neutre, la libertée, un migran, les raisains, l'axès aux emplois, le hazard, le caractère, la bassaisse...

- Les termes relatifs à la justice, au fonctionnement des institutions judiciaires sont particulièrement malmenés :

- les loies, le tribunale, plédoirie, judiciaire, aquité...
- les pleignantes, le schériff, les autorités...

- De nombreux autres mots font l'objet de graphies désolantes et parfois cocasses :

- le divain, une sitation, un croque-en-jambe, les meteillés, dylemn...
- légé, iné, infaïble (pour infaillible !), égalitere, imanant, naucive...
- pipper, exhacerber, parker, vanger, embocher...

b) **Orthographe d'accord** : les fautes inacceptables et témoignant d'un manque total d'attention sont beaucoup trop fréquentes pour des étudiants issus de classes préparatoires, on se limitera à quelques exemples illustrant le degré de gravité de ces négligences :

- les fautes de pluriel : les meurtrent, les terres californiennent, toutes les personnes sont égaux...

- les fautes de conjugaison : ce qui a été juste, on put croient, nous viverions dans l'anarchie, Casy convaincu, ils ne croient plus...
- les fautes d'accord des participes : il a agit, ils sont puni, les tribunaux ont établis, elles avaient crues...
- les accumulations de fautes dans une même phrase conduisant à des incohérences des plus surprenantes : ils sont chassé des terres qu'il avait cultivé, couper en deux par égal, la solidarité entre les hommes permettent de survivir...

1.1 - LA SYNTAXE se dégrade tout autant, les correcteurs ont notamment relevé :

- Une confusion fréquente entre style interrogatif direct et style interrogatif indirect : "on se demande comment la justice peut-elle être éternelle".
- L'usage constant chez certains candidats du conditionnel après si : "si les lois auraient été divines" ; "si les émigrants seraient traités".
- Des constructions syntaxiques parfois si incorrectes qu'il faut décrypter le sens de phrases au premier abord illisibles ou absurdes notamment en raison de :
 - l'abus des connecteurs logiques comme "mais" et "donc" employés sans discernement ;
 - l'emploi impropre du pronom relatif "que" au lieu de "dont" : "les juges que l'auteur montre les abus" ;
 - des constructions fautives parfois mêlées à des confusions de termes : "On ne peut les désobéir" ; "Pascal ironise cette notion" ; "il lui empêche" ; "ils ne peuvent y allé contre" ; "c'est pourquoi que l'indépendance est impossible" ; "Ceci tente à montrer que" ; "Ils se retrouvent en prison pour des actes des plus moindres".
- De très nombreux barbarismes et confusions paronymiques :
 - la véricité de la justice, l'éternalité, l'acquitation, la concupiscence, la pérennité, l'obtention, l'équitabilité, une justice vengeresque...
 - justesse pour justice, libéralisation pour libération, conjecture pour conjoncture, matrice pour matricide...
 - relayer pour reléguer, déferler pour défrayer ("ils déferlent la chronique"), aspirer pour inspirer ("les Erinyes aspirent la crainte"), délaisser pour délester ou dépouiller ("la famille Joad se trouve délaissée de ses terres"), affliger pour infliger ("Oreste ne s'est vu affliger aucune peine")...
- L'oubli du niveau de langue requis par l'épreuve et l'usage d'une langue familière, voire de termes grossiers :
 - emploi fréquent de "se faire avoir", "en avoir marre", "virer" au sens de chasser ;
 - "il encaisse quelques années de prison" ; "Pascal préfère une justice limite tyrannique" ; "Tom Joad se prend 4 ans pour avoir tué"...

1 - La maîtrise de la méthode de la dissertation dont les principales règles devraient être largement connues et respectées après deux, voire trois années de préparation.

Elles concernent :

1.1 - **La compréhension du sujet** :

La dissertation doit procéder d'une analyse effective du sujet. On attend des candidats un effort de décryptage et de reformulation de celui-ci. Normalement, tout candidat devrait relever que la citation de Montesquieu :

- est le propos du persan Usbek et non de Montesquieu lui-même ;

- se présente comme la conclusion d'un raisonnement dont nous ne connaissons pas le contenu et sur la nature duquel il convenait de s'interroger ;
- est une affirmation concernant les fondements de la Justice ;
- pose une affirmation : les fondements de la Justice sont indépendants des lois créées par les hommes et sont donc d'une nature transcendante ;
- formule aussitôt une concession : si la Justice dépendait des lois humaines, il faudrait nécessairement se cacher cette réalité.

Dans la très grande majorité des copies, la citation de Montesquieu est redonnée et, au moins partiellement, reformulée, ce qui est un progrès par rapport aux années précédentes où bon nombre de candidats rédigeaient une introduction sans référence explicite à la citation proposée.

Mais l'introduction reste encore trop souvent formelle et peu pertinente par défaut d'analyse de l'ensemble du sujet et insuffisance de l'attention portée à ses mots clefs. Cette faiblesse de l'analyse initiale entraîne des problématiques tronquées ou défectueuses et a posé le principal problème de cette épreuve et de son évaluation.

Le candidat devrait, pour bien cerner la problématique et construire un plan satisfaisant, s'attacher à :

- Bien distinguer Justice, comme entité et comme idéal asymptotique, et justice, en distinguant qui plus est les lois injonctives et l'institution régulatrice ou répressive ;
- Bien cerner le sens exact de Justice éternelle (trop souvent hâtivement assimilée à Justice divine) et la notion de conventions ;
- Prendre en compte l'ensemble de la citation dont la seconde partie "...et quand elle en dépendrait ce serait une vérité terrible qu'il faudrait se dérober à soi-même" a, au contraire, été très souvent négligée ou très mal comprise :
 - la portée de la proposition "quand elle en dépendrait" est souvent négligée probablement en raison de l'ignorance du sens de la conjonction de subordination ;
 - l'expression "se dérober à soi-même" a donné lieu aux interprétations les plus diverses et à des contresens caractérisés : "se dérober à soi-même signifie que l'homme doit s'échapper de sa condition humaine, se transcender" ou signifie "que c'est une terrible nouvelle que nous devrions découvrir par nous-mêmes" ou encore "qu'il faudrait lutter pour dérober la justice et la connaître" ; cette fin de la citation est assez souvent comprise à contre-sens, comme une invitation à se dérober à une justice qui est "terrible", c'est-à-dire inhumaine, donc à se rebeller, à enfreindre les lois.

2.2 - Le traitement du sujet :

On cherche vainement, dans nombre de copies, un plan clair, une ligne directrice et une progression ordonnée de la pensée : beaucoup de digressions, de remplissage sous forme d'accumulation – collage de citations.

Cependant, le principe d'une introduction dégageant une problématique, d'un plan en trois parties - plus rarement ramené à deux - et d'une conclusion est largement respecté. Il arrive toutefois que le plan annoncé dans l'introduction ne soit pas suivi dans le développement ou que la distinction entre les différentes parties soit purement formelle. Des candidats ne résistent pas à la tentation de glisser vers un sujet différent et de réutiliser un corrigé de dissertation ou un cours : ainsi une série de copies reprend manifestement un cours sur les origines de la justice dont les liens avec le sujet proposé étaient très lâches, de même qu'une autre série réutilise un devoir sur le couple justice-légalité.

Beaucoup de copies se contentent d'un plan sommaire et réducteur : 1) justice éternelle, 2) justice humaine. Cette approche prenant parfois la forme inadaptée : 1) la justice existe, 2) cependant il existe des injustices.

Les copies les plus satisfaisantes s'attachent à mettre en œuvre un plan dialectique dont la troisième partie constitue souvent le point faible :

- 1) la justice semble éternelle (aspiration humaine, réalité religieuse, sentiment naturel)
- 2) mais en fait elle est relative (contingence spatio-temporelle, subjectivité, puissances trompeuses, passions et intérêts)
- 3) variable :
 - réactions des hommes face à cette relativité (prenant plus ou moins pertinemment en compte la fin de la citation-sujet).
 - ou : peut-on trouver un compromis entre les deux ?
 - ou : il faut chercher à améliorer la justice humaine relative et les meilleurs candidats montrent que, pour ce faire, on ne peut se passer d'une référence transcendante à l'humanité ou immanente à la nature de l'homme.

Les correcteurs ont été surpris de la rareté des références à la théorie du droit naturel et à la philosophie des Lumières dans la première partie souvent réduite à l'assimilation : justice éternelle = justice divine (mêlant parfois étrangement dieux grecs et références pascaliennes !). Cette lacune est d'autant plus étonnante que La profession de foi du vicaire savoyard de Jean-Jacques Rousseau figurait au programme 2010-2011 : de rares candidats, parmi les excellentes copies, s'y sont pertinemment référés.

La seconde partie est aussi souvent incomplète, parfois réduite à des références à Pascal et aux puissances trompeuses et surtout manque de structuration interne, les facteurs de relativité étant cités dans le plus grand désordre.

Beaucoup de candidats ne parviennent pas à dépasser l'opposition des deux premières parties et se contentent de conciliations assez sottes ou creuses telles que : "Finalement la solution passe par une cohabitation entre justice positive et justice éternelle" quand ils ne tombent pas dans des formulations dont on cherche vainement la cohérence comme : "La justice est éternelle, mais elle reste relative selon les temps et les lieux", ou "L'immortalité de la justice est toujours présente aujourd'hui même si elle fut beaucoup modifiée depuis sa naissance" !

De très bons candidats parviennent à conduire judicieusement le dépassement de la position d'Usbek en interrogeant de façon critique la valorisation de l'éternité elle-même, sans tomber pour autant dans l'apologie de la variabilité insensée : ils se demandent alors si les règles de justice ne tirent pas leur valeur de leur capacité à se transformer pour exprimer la construction d'un monde humain de plus en plus raisonnable ; la vraie justice n'étant ni éternelle, ni absurdement relative, mais historique.

Rappelons quelques points particuliers concernant :

- L'introduction dans laquelle il faut éviter :
 - de recopier une amorce apprise par cœur si elle n'a aucun rapport avec le sujet proposé...
 - des références convenues, sous prétexte d'actualité, aux élections présidentielles ou au printemps arabe, sans lien logiquement établi avec le sujet ;
 - l'hypertrophie, heureusement moins fréquente mais qui subsiste néanmoins, quelques copies comportant encore des introductions de deux pages ;
 - l'occultation totale ou partielle du sujet ou, au contraire, le délayage complet de celui-ci : chaque mot étant analysé minutieusement sans que se dégage une problématique ;
 - l'absence d'annonce d'un plan remplacée par cinq ou six questions simplement juxtaposées.

- Les articulations entre les parties principales et entre les sous-parties trop souvent absentes ou entachées de lourdeurs répétitives. Elles doivent être soignées, assurer les transitions nécessaires entre les étapes logiques d'un raisonnement.
- La conclusion se réduit souvent à quatre ou cinq lignes hâtivement rédigées. Il faut éviter les conclusions trop courtes comme de répéter textuellement les idées directrices formulées en introduction. Il convient de revenir à la citation-sujet et de dégager un bilan clair qui réponde à la problématique posée, enfin de terminer par une ou deux phrases d'ouverture personnelle et réfléchie.

3 - La connaissance des œuvres au programme et leur utilisation

Tous les candidats savent qu'il faut se référer aux œuvres. Mais si certains sont à même de convoquer des éléments pertinents, d'autres n'ont manifestement pas lu les œuvres ou n'en ont qu'une connaissance superficielle et lacunaire et commettent confusions et contresens. Les citations, selon les copies, peuvent être abondantes et précises ou approximatives, voire, plus rarement, totalement absentes. Certains candidats prennent soin de donner des citations précises mais qui n'ont aucun rapport avec ce qui vient d'être dit : elles ont été apprises telles quelles pour être replacées quoi qu'il arrive !

PASCAL Pensées sur la justice

Les références à l'œuvre sont nombreuses mais les connaissances sont souvent incertaines, indirectes et culturellement souvent mal situées. Pascal lui-même est tantôt du XVIIIème tantôt du XIVème. Il arrive qu'il soit adepte du polythéisme : "Pour Pascal la justice la plus juste est celle établie par les dieux, car les dieux sont tous supposés des êtres parfaits" !

Des trois auteurs, c'est lui qui donne lieu au plus grand nombre de citations approximatives ou gravement tronquées. Les phrases les plus célèbres ne sont pas épargnées : "La vérité s'arrête en-dessous des Pyrénées, au-dessus c'est l'erreur" et ces pauvres montagnes sont parfois étrangement déplacées : "Au-delà des Alpes, la justice est tout autre". Les proximités phonétiques autorisent les variations les plus singulières : "Plaisante justice qu'une rivière borgne" ; "Plaisante justice qu'une rivière borde" ; "Plaisante justice qu'une rivière bornée"...

A l'opposé, les meilleures copies, notées de 14 à 19, témoignent souvent d'une solide connaissance de l'œuvre et d'une perception juste de son dessein. Les rapprochements effectués entre "les pensées de derrière", la définition des demi-habiles et des vrais-habiles et la deuxième moitié de la citation de Montesquieu sont souvent intéressants même s'ils n'aboutissent pas toujours pleinement.

Certaines copies se réfèrent aux Discours sur la condition des Grands parfois avec bonheur pour faire se rejoindre le conservatisme pascalien et la fin de la citation mais parfois aussi à contre-sens, affirmant que Pascal veut réformer la justice par l'éducation des princes.

ESCHYLE Les Choéphores Les Euménides

Moins souvent cité que Pascal, Eschyle est évoqué pour montrer soit l'existence d'une justice éternelle (celle des Dieux) soit son absence puisque même les Dieux en changent. Certains candidats ont montré avec justesse comment se fait l'humanisation de la justice dans l'œuvre.

Mais les deux tragédies ont aussi été le prétexte à beaucoup de développements s'éloignant de la problématique précise du sujet pour transcrire par le menu (et souvent de manière erronée en confondant les personnages) le récit de la malédiction des Atrides. C'est en ce sens, l'auteur qui a le plus servi au "remplissage" des copies.

STEINBECK Les raisins de la colère

Les candidats ont eu plus de mal à dégager l'intérêt thématique de l'œuvre et à en penser le contenu pour traiter la question. Ils n'ont pas suffisamment vu, par exemple, que les références à une réalité dépassée ou la critique de nouvelles réalités sociales ou policières n'impliquaient pas du tout une condamnation définitive de la possibilité d'une justice vraie et qu'au contraire, avec un sens de l'histoire, toute l'œuvre en dessinait comme la promesse ou la nécessité. De bonnes copies l'ont vu cependant et ont su utiliser des passages très significatifs.

Dans l'ensemble, le roman a principalement servi à illustrer :

- l'injustice des hommes entre eux (cupidité, égoïsme, loi de l'exploitation capitaliste) ;
- l'absence de justice divine (abandon de la foi par Casy, dureté de la nature) ;
- au contraire, sa présence en creux (parodie fréquente de la Bible, actions de charité chrétienne) ;
- la nécessité de la révolte contre les lois injustes (en opposition à Pascal et Montesquieu) ;
- l'existence d'une justice naturelle (les "petits mondes" des migrants, le camp de Weedpatch, les propos émersonniens de Casy).

Mais, comme pour les autres œuvres, l'imprécision, l'absence d'une lecture effective ou soignée ont souvent contribué à l'impossibilité d'une utilisation authentique du contenu du roman pour le traitement du sujet. Les rédactions approximatives conduisent à un résultat parfois cocasse : "A la fin du livre, une jeune fille donne son sein à un affamé".

CONCLUSION

Les candidats doivent se donner les moyens d'atteindre leur objectif : intégrer l'école de leur choix. Chaque épreuve compte. L'épreuve de Français A est parfaitement abordable pour tout candidat en ayant compris les attentes et l'ayant préparée sérieusement. Le rappel des conseils ci-dessous résume l'essentiel des facteurs de la réussite :

- s'attacher à une lecture et à une relecture attentive et réfléchie des œuvres au programme ;
- traiter le sujet, tout le sujet et rien que le sujet, ce qui suppose une analyse initiale rigoureuse de celui-ci ;
- assurer la correction de l'expression et, pour ce faire, se donner le temps de relire sa copie pour corriger fautes de syntaxe et d'orthographe ;
- être convaincu que la préparation sérieuse de l'épreuve, la constitution d'un solide bagage de citations et de références sont évidemment indispensables mais que le succès final dépendra toujours de la qualité de la réflexion critique personnelle le jour venu.

Quelques modestes consignes écrites qui valent, bien entendu, pour le thème au programme de 2012-2013 : La Parole.